

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

29/06/2020

Séance ouverte à 15h00

Présents

Membres à voix consultative :

Guylène Esnault, COCAC adjointe
Stéphane Etcheverry, Conseiller consulaire
Pascal Bourbon, conseiller consulaire

Membres de droit :

Dominique Duthel, Proviseur, Didier Mathieux, Directeur administratif et financier, Fatima Lammaallam, Proviseure adjointe Lycée, Emily Vermersch, Proviseure adjointe Collège, Jean-Christophe Maignan, Directeur de l'école élémentaire, Stéphane Housset, Directeur de l'école maternelle, Elisabeth Guiboud-Ribaud, CPE Lycée

Personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance :

Jonathan Jurado, Lucie Lacombe, Jean-Marc Moysan, Guy Sabatier, Claire Ducruet

Personnels administratifs et de service :

Gloria Merce, Céline Marin

Parents :

Marino Arroyo, Sabri Khelif,, Jeanne Sabata, Catherine Gatignol Edrey, Hélène Monard-Leroy

Elèves :

Ruben Fernandez, élève de Collège

Invités :

Lydia Crespo, Directrice Technique des Études espagnoles
Marina Andreu, responsable des ressources humaines
Dolors Orta, médecin scolaire

Excusés :

Anne Marincic, Nuria Fors, Alma Chickering, Alejandra Botbol

Approbation du procès-verbal du CE du 19/02/2020

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé.

Déclaration liminaire des représentants du personnel

- [du Snuipp FSU](#) lue par Claire Ducruet
- [de l'APE](#) lue par Hélène Leroy Monard
- [des syndicats du primaire collège lycée](#) (SNES-SNEP-SNUIPP FSU, Le Comité, le SGEN) lue par Lucie Lacombe

Le proviseur précise que ce ne sont pas deux mais 3 postes de droit local qui sont créés à la rentrée puisque les heures que faisaient l'intervenant indépendant (autónomo) d'anglais en maternelle sont transformées en poste (demande des syndicats et volonté d'une offre pérennisée de l'anglais en maternelle).

Selon le proviseur, le plafond d'emploi n'est pas un enjeu pour la rentrée prochaine puisqu'il y a 3 créations de postes malgré la possibilité d'une perte relative d'inscriptions, essentiellement en primaire (peut-être 70).

Le SNES rappelle que l'on passe de 8 à 9 classes en Terminale, donc comme pour les autres niveaux de collège-lycée.

Le proviseur précise que c'est surtout la réforme du lycée qui engendre un fort nombre d'heures supplémentaires, d'autant que la direction a fait le choix de groupes de spécialité à moins de 30 et le plus souvent autour de 20 élèves.

Rentrée 2020 (structure, recrutements, organisation) (pas de document préalable).

structure: 109 divisions malgré une légère baisse des effectifs, essentiellement en primaire, mais des inscriptions tardives sont à prévoir (en particulier pour les familles provenant des USA et du Canada). C'est le choix du LFB d'avoir une politique d'accueil de qualité (par exemple, effectifs limités en maternelle).

recrutements:

- Nouveau Proviseur au lycée, Jean Bastianelli qui arrive du Lycée Louis le Grand
- Nouveau Directeur de l'école élémentaire (site Pedralbes), Pascal Navarro qui arrive du lycée français d'Oslo
- Poste résident professeur des écoles en maternelle, Florence Hery, en attente de son détachement
- PDL en anglais Cycle I (Contrat 20h en maternelle), Christine Le Meur-Malgarini
- 3 PDL surveillants : Eloise Guitard, Adriana Garcés, Raphaëlle Goupil
- PDL physique-chimie, Laurent Mayaux
- Poste résident physique-chimie gelé, Guillaume Cordier (PDL), poste résident gelé
- PDL histoire géographie, Clara Manubens
- PDL espagnol, Anna Zouari
- EEMCP2 en mathématiques, Pol Fleury, expatrié
- Poste résident en philosophie, Anthony Manicki

Le SNES demande si le gel du poste résident de physique chimie est officiel. Le proviseur affirme que c'est la décision de l'Agence.

Le Snuipp demande si la direction a des nouvelles du détachement de la candidate sur le poste résident de professeur des écoles en maternelle, et si le poste risque d'être gelé en cas de non détachement. Le proviseur dit que c'est un risque, ce que confirme l'IEN et la COCAC adjointe et qu'il contactera le DRH de l'Agence pour qu'il s'adresse au DASEN concerné (93).

Organisation rentrée :

Le proviseur dit qu'un article du "Periódico" annonce que l'on passerait de 25 à 30 élèves par classe, le texte officiel concernant cette information doit être publié le 1er juillet. Cela signifierait qu'un scénario mixte ne serait pas à envisager à la rentrée et que le présentiel serait l'option la plus probable.

Le SNES demande si les instances seront consultées sur le protocole de la rentrée.

En ce qui concerne le protocole sanitaire de reprise, la COCAC adjointe rappelle que c'est le droit local qui prime. Le proviseur ajoute que c'est pourquoi un protocole de rentrée sera élaboré par la médecin scolaire du LFB et l'équipe de direction au mois de juillet, avant le 23, date butoir pour le soumettre à la Generalitat pour approbation, avant d'être validé par l'Ambassade pour officialiser la réouverture du lycée et son protocole en septembre 2020. Les instances (CHSCT et CE) seront tenues informées, un courriel devra être envoyé aux membres de ces instances.

Situation financière N°1 (pas de document préalable)

Le Directeur administratif et financier présente 3 tableaux qui montrent la situation financière que connaît et pourra connaître le lycée suivant les bilans de la rentrée :

- le tableau 1, remis à l'AEFE, correspond au budget rectificatif n°1 établi en mai ; il constate les économies prévues, la perte de recettes et la remise de 30% des FS de maternelle (- 503 514 €)
- le tableau 2 reprend le tableau 1 avec de nouveaux éléments que sont les remises gracieuses accordées, la limitation à 2 % des frais de scolarité 20/21 et la diminution des effectifs prévue en septembre (- 1 237 442 €).
- le tableau 3 complète le tableau 2 avec une limitation à 1 % les frais de scolarité 20/21 (- 1 396 125 €)

Le DAF explique qu'en l'état, ces diminutions de recettes en 2020 et 2021 estimées, réduiront les possibilités de travaux et d'acquisition d'équipement. Il précise que les décisions relatives aux prochaines tarifications des frais de scolarité seront à prendre en septembre au vu des bilans de rentrée (inscriptions, impayés...)

La responsable des inscriptions informe que pour le moment il y aurait 70 élèves en moins par rapport à l'année précédente, essentiellement en maternelle et en élémentaire, mais qu'il y a des inscriptions sur liste d'attente sur les niveaux CM2, 5ème et 3ème.

À ce jour (29 juin 2020), le taux d'impayés pour ce 3e trimestre est de 26% (contre 1 à 2 % habituellement) et une 4e lettre de rappel est prévue. L'AEFE a rappelé à cette occasion la circulaire de 2015 qui prévoit qu'en cas d'impayés, la réinscription d'élèves n'est pas possible à la rentrée suivante.

Exonérations et Fonds de Solidarité (pas de document préalable)

156 familles demandent un échancier. 83 familles sont exonérées (167 000 €) sous forme de remises gracieuses.

L'aide financière accordée par le lycée aux familles se monte à 167 000 euros sous forme d'exonérations, avec des prises en charge variables de 100%, 70% , 50 % ou 30 % des frais du 3e trimestre selon les cas. L'Agence devra en outre valider toutes ces remises gracieuses. Le fonds de solidarité a également participé à hauteur de 56 310 euros pour venir en aide aux 30 familles dont les dossiers ne pouvaient correspondre aux critères de l'Agence.

Il reste quelques cas à traiter dans une commission qui aura lieu début juillet.

Contrats et conventions

Programme d'été : campus de basket avec le joueur Thomas Heurtel - deux sessions la première quinzaine de juillet avec une trentaine d'enfants dont environ la moitié sont des élèves du lycée (1ère session : 31 élèves dont 18 du LFB, 2ème session : 47 élèves dont 14 du LFB) - le protocole sanitaire de juin devra être appliqué également.

Informations sur les travaux de l'été

Des travaux de peinture, et la création de deux salles de classe en élémentaire sont prévus cet été ; concernant les travaux en élémentaire, il s'agit de déplacer les sanitaires et de créer une petite salle des profs. Ces travaux sont indispensables puisqu'il y a nécessité de libérer des salles du bâtiment (aile tennis) pour les besoins en lycée qui augmentent avec une classe en plus sur le niveau Terminale.

Le Snuipp demande si l'installation d'un garage à vélo en maternelle sera envisagée car le dénivelé actuel a empêché leur utilisation durant cette année scolaire.

Le DAF précise que les retards de paiements, suite au mot d'ordre de l'APE, ne permettent pas d'entreprendre davantage de travaux durant l'été et que la priorité sera donnée à l'élémentaire. Les travaux dont les dépenses ont été engagées seront menés à terme : la terrasse du CDI, le mur d'escalade et le terre-plein entre la cour du primaire et du collège et le terrain de sport.

Modifications du règlement intérieur

Quelques rajouts concernant le protocole COVID présentées par le médecin scolaire: [modifications du règlement intérieur](#)

QUESTIONS DIVERSES

Réponses aux parents :

- Si des élèves devaient choisir de rester chez eux, pour cause de personnes à risque dans leur famille par exemple, le suivi serait le même que pour tout élève absent habituellement (Pronote pour connaître le travail à faire, contact avec la vie scolaire). Dispositif qui fonctionne bien actuellement.
- La direction considère qu'un plan de re-confinement général est peu probable et que les cas seront probablement très ciblés, le cas d'un élève malade par exemple ne suffirait pas à confiner tout un établissement.
- Pour les demi-pensionnaires, SERUNION travaille à plusieurs solutions, comme les repas en classe, les "lunch box" si besoin et serait prêt à livrer des repas à domicile en cas d'élève confiné par exemple
- En ce qui concerne la création de commissions spéciales, notamment en matière de "Méthodologie coopérative de gestion de la crise", M. Duthel précise que des instances existent déjà dans les EGD, il n'est pas question d'en créer d'autres que celles prévues par la circulaire de l'AEFE.
- La continuité pédagogique en langues : il est envisagé un suivi au cas par cas pour les élèves en initiation espagnol et catalan particulièrement sur les années de transition tel que le passage en 6ème et dans le passage entre collège et lycée, RAS en anglais. La véritable préoccupation sera, sans doute, le Français pour les élèves dont cette langue n'est pas parlée à la maison
- Les frais d'examens seront remboursés (enveloppe de 22 000 €), la régularisation se fera soit sous forme d'avoir pour 2020-21, soit sous forme de remboursement (voir FAQ de l'Agence sur le site web du LFB)
- Concernant la publication des frais de scolarité, l'établissement est dans l'attente de l'Agence.
- Le différentiel de PRR entre le lycée de Madrid et celui de Barcelone, le directeur de l'AEFE a envoyé à ce sujet à l'APE.
- L'APE demande à ce que le lycée communique sur les aides financières apportées aux familles suite à la situation de confinement dès la rentrée 2020

Réponses aux professeurs :

- Pas de garderie ou autre forme d'aide à la garde des enfants en bas âge du personnel enseignant en cas de situation mixte prévue (si présentiel exigé mais jardins d'enfants fermés). Si le problème venait à se poser, M. le Proviseur précise "qu'on y répondra au mieux".
- Il n'est pas envisageable de demander à chaque enfant de se munir d'une tablette à la rentrée. Le tout écran n'est pas souhaitable, coût pour les familles, batterie à recharger constamment...
- Le proviseur indique que l'ouverture d'une spécialité de catalan impliquerait un sacrifice sur d'autres heures dans cette discipline car la direction ne serait pas en capacité d'étendre le volet d'heures (même situation qu'en Arts Plastiques). Il ajoute qu'il n'y a déjà qu'un groupe de spécialité anglais en Terminale et un groupe plus réduit encore, de 15 élèves, en espagnol, que cela risquerait d'être préjudiciable à la spécialité espagnole et qu'une telle création pose la question de sa fréquentation et donc de sa viabilité. Il doute qu'elle serait choisie par suffisamment d'élèves pour être ouverte en Terminale. La proviseure adjointe collègue dit qu'avec déjà 8 spécialités se sont 37 à 40 combinaisons possibles et que cela ajouterait encore des contraintes de salles et d'EDT. Le proviseur dit qu'il faut ajouter l'ouverture de la spécialité NSI qui est déjà en projet et serait envisagée à la rentrée 2021. Le SNES intervient pour dire qu'il faut peut-être se soucier d'un équilibre entre les disciplines scientifiques et celles des sciences humaines. Le proviseur répond que les spécialités histoires/sciences politiques et SES sont presque aussi plébiscitées que les spécialités scientifiques créant finalement plus d'équilibre qu'au temps des filières où la Terminale S était le choix par défaut de certains élèves. Les élèves en spécialités langues sont plus nombreux qu'ils n'étaient en Terminale L et les élèves en spécialité économie plus nombreux que 'en Terminale ES. La structure devra être arrêtée avec 9 divisions maximum par niveau au Secondaire.

La séance est clôturée à 17h15.

Le président

Le secrétaire